

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR

HONNEUR

PATRIE

L'ENTRAIDE



BULLETIN D'INFORMATION
Cercle Mixte de la Garnison de Lyon Q.G.F

SECTION DU RHÔNE
27, Av. Leclerc - 69998 LYON ARMÉES

Octobre 2003

N° 24

SOMMAIRE :

- Le mot du Président :	p. 1
Général J. MARC	
- La vie de la Section	p. 2
- Carnet du jour	p. 4
- Quelques promus	p. 6
- Congrès National à Boulogne	p. 6
- Escapade annuelle de Section	
Escapade en Suisse p. 7	
- Turenne Maréchal Général de France	
par M. l'Insp. Gal (h.) R. GAUTHIER p. 8	
- L'oiseau bonheur	
par Charlotte DUBOIS p. 10	
- Actualités sociales :	
Alzheimer Rhône et GROUPAMA p. 11	
Association CAPAH. et MUTUAIDE p. 12	

ATTENTION

Notre assemblée générale pour l'exercice
2003 se tiendra dans les salons du Cercle

Mess de Lyon le :

samedi 20 mars 2004

Le Prochain numéro paraîtra
courant mars 2004

Le mot du Président

Chers sociétaires du Rhône et amis,

L'été vient de s'achever, il aura été l'occasion, pour beaucoup d'entre vous, je le souhaite, de vacances reposantes, de retrouvailles en famille ou entre amis, de loisirs appréciés ; pour d'autres, trop nombreux hélas, il aura été synonyme de solitude accrue au cœur de cités désertées et frappées par une canicule exceptionnelle. Au seuil de la 'rentrée', les uns comme les autres se posent sans doute bien des questions particulières et pratiques, pour eux-mêmes ou leurs proches, qu'ils ne savent trop comment aborder, faute de connaître l'information fiable.

C'est pour eux que notre Société a négocié un service, totalement discret et gratuit, MUTUAIDE, en fonction depuis le 1er juin dernier. Ce service d'information "généraliste" vient en complément du service spécifique destiné aux personnes handicapées (CAPAH). Vous trouverez dans ce numéro de l'Entraide, un rappel des dispositions générales concernant ces deux facilités.

Enfin, avec l'âge vient un jour ou l'autre la "dépendance" : maintien à domicile, ou choix d'un établissement médicalisé, personne ne décidera à votre place, ni même vous conseillera valablement. Quelle que soit l'alternative choisie, les frais sont importants, et ne sauraient être couverts par les seules prestations sociales (Sécurité sociale et APAD) : le complément devra être puisé dans le patrimoine personnel, ou faire appel à un contrat d'assurance: notre Société, après un audit sérieux, propose à votre libre examen un contrat avantageux, négocié avec GROUPAMA (souscription possible jusqu'à 75 ans, réduction tarifaire de 7%) ; comme pour tout contrat d'assurances, il vaut mieux se décider à tête reposée... et de bonne heure !

Bonne rentrée à tous.

N'oubliez pas non plus « les Maisons du Rhône », près de chez vous, qui répondent à toutes sortes de questions, parmi les quelles « les personnes âgées et handicapées »

La vie de la Section

Le mot du Secrétaire :

La canicule n'a pas eu de conséquences désastreuses sur nos adhérents du Rhône. Par comparaison avec les années précédentes nous constatons au mois d'août : en 2001 5 décès, en 2002 6 décès et en 2003 7 décès. Parallèlement au 1^{er} septembre et depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours nous avons déploré : 27 décès en 2001, 33 en 2002 et 30 en 2003.

Donc, dans notre Section, nous n'avons pas subi la catastrophe caniculaire du mois d'août.

Toutefois, malheureusement, nos effectifs sont encore en baisse puisque nous ne sommes plus que 989 alors que nous étions 994 au 1^{er} janvier 2003 et 1002 en 2001..

A quoi est due cette diminution ? les nouvelles adhésions et les arrivées d'autres Sections équilibrent favorablement les mutations et les décès (47 nouveaux pour 43 pertes).

Les vrais pertes proviennent des disparitions pour adresse postale inconnue (6), 1 démission et aussi pour non-paiement de cotisations (4).

L'an prochain au 1^{er} avril 2004 7 adhérents seront rayés s'ils ne se mettent pas à jour d'ici là.

Les actions de la Section :

Le 17 avril 2003 : conférence par le Commandant de police Jean-Paul HENDRICKX.

Le sujet proposé était : La drogue obstacle à l'emploi.

Cette conférence, proposée par monsieur Robert PITIOT, s'est tenue à l'Institut des Sciences Urbaines dans l'Auditorium ' Jeannine et Robert PITIOT '.

La conférence suivie par un grand nombre d'auditeurs de toutes provenances (Ordre national du Mérite, IHEDN , etc..) a connu un vif succès, le sujet étant d'une actualité brûlante.

Un cocktail a clôturé cette réunion parfaitement organisée.

Nous remercions très vivement toutes les personnes de l'Institut qui nous ont reçus avec une très grande courtoisie et une parfaite organisation.

Le 16 mai 2003 : conférence sur le Château de la Motte. Initialement monsieur Jean-Pierre PHILIBERT devait nous faire visiter 'in situ' le château de la Motte.



Le Château de la Motte

Malheureusement devant la vétusté de l'ouvrage, de nouveaux effondrements s'étant produits, le Général Gouverneur de Lyon, par mesure de sécurité a dû en interdire la visite.

La visite s'est donc transformée en une conférence au Cercle de Garnison. Cette conférence prononcée par M. Jean-Pierre PHILIBERT, très documentée et riche en

anecdotes a été accompagnée par une projection vidéo qui nous a permis de survoler Lyon ..en ballon !!

Le colonel Roger BONIJOLY a terminé cet après-midi par un exposé sur les fortifications de Lyon.



M. J.P. PHILIBERT

Les 22 et 23 mai 2003 : Assemblée Générale Nationale.

Le Général J. MARC notre Président de Section, accompagné du Colonel J.BURSTERT votre Secrétaire vous ont représentés à l'A.G. Nationale de notre Société présidée

pour la 1^{ère} fois par notre nouveau Président National le Général d'armée François GERIN-ROZE.

Il faut aussi noter que notre vice-présidente madame Lucette LACOUTURE a été brillamment élue au poste d'administrateur du Conseil d'Administration du Siège,



Gal F. GERIN-ROZE

nous nous en félicitons. Notre Section est bien représentée. Nous adressons à madame LACOUTURE, nos plus vives félicitations.

Le compte-rendu détaillé de cette A.G. a paru, en encart, dans la Cohorte n° 173 du mois d'août qui est distribuée à tous les adhérents. Nous n'avons donc aucune information supplémentaire à vous donner au sujet de cette A.G. si ce n'est qu'elle a été remarquablement organisée malgré les difficultés dues à l'exiguïté des locaux du Cercle national Saint Augustin.

C'est pourquoi en 2005, l'assemblée générale se déroulera au Conseil économique et social dont les locaux sont mieux adaptés pour réunir autant de participants.

La prochaine assemblée nationale se tiendra à Boulogne-sur-Mer les 13 et 14 mai 2004 dans le cadre de la commémoration des cérémonies du « Camp de Boulogne » de 1804. (voir encart page 6).

Le 13 juin 2003 Désignation des lauréats du Prix scolaire de la Section du Rhône en 2003.

La Commission d'attribution du prix scolaire s'est réunie sous la responsabilité de monsieur l'Inspecteur Général honoraire Robert Gauthier.

Deux candidats très brillants ont été retenus : mademoiselle Florie BERT du Lycée Brossolette à Villeurbanne et monsieur Romain RACHIDI du Centre scolaire ' aux Lazaristes ' Lyon 5^{ème}.

Le prix leur sera remis solennellement le 21 octobre prochain à la Préfecture en présence des hautes autorités civiles et militaires du département du Rhône.

La vie des Comités

Depuis la parution de notre dernier bulletin, les présidents de Comité ont continué à afficher une grande activité. Si nécessaire ils se sont regroupés pour effectuer leurs réunions et ainsi obtenir un plus grand nombre de sociétaires présents.

Voici le déroulement chronologique des prestations offertes par les différents comités :

Le 03 avril 2003, Assemblée Générale du Comité de Lyon Nord-Est.

Monsieur l'Inspecteur Général Robert GAUTHIER, Président du Comité 13, réunit ses membres pour son Assemblée Générale annuelle à la ferme Forest



l'Inspecteur Général (h.) Robert GAUTHIER

Après avoir dépeint la vie de son comité, Monsieur GAUTHIER fait le point sur les effectifs et les finances. Il déplore une baisse lente mais constante des effectifs de son Comité. Il rappelle ensuite l'intérêt de la structuration du comité en secteurs et constate l'efficacité de cette organisation qu'il souhaite poursuivre.

Il termine en brossant le programme de l'année à venir : 3 activités annuelles dont une sortie campagnarde en un lieu qui sera précisé ultérieurement. La matinée se termine sur un repas fort sympathique et toujours aussi succulent. Monsieur Gauthier peut être félicité pour le dynamisme et l'efficacité avec lesquels il mène son comité.

Le 4 avril 2003 Réunion conjointe des Comités des 5^{ème} et 9^{ème} arrondissements de Lyon, de Lyon Nord-Ouest et de Lyon Sud-Ouest.



Gal J. MARC M NEYRAND

M. SIMON Col FENOT

Le vendredi 4 Avril, les Comités C05, C09, C10 et C11 se sont donc réunis pour leurs Assemblées Générales au restaurant ' La Taverne Saint Martin ' à Fontaines Saint Martin.

Après les exposés d'usage des différents Présidents de Comités : Messieurs Joseph NEYRAND (C05), André BUTHURIEUX (C09), Daniel SIMON (C10) et le Colonel André FENOT (C11), le Général Jacques MARC Président de la Section s'est adressé à l'ensemble des participants et leur a exposé les lignes générales de la Section pour l'année en cours.

Puis ce fut le tour du conférencier, le Commissaire Francis BECK, de nous entretenir sur « Les enjeux de la Sécurité intérieure ».

Le Commissaire Francis BECK a pratiquement travaillé dans tous les services de la Police et dans un exposé très complet et très documenté, il nous a montré les difficultés du métier et l'importance d'une collaboration étroite entre les services de la Police et de la Justice.

La réunion s'est terminée par un repas pris dans la plus grande cordialité.



Monsieur Francis BECK

Le 5 juin 2003 Assemblée générale du Comité de Villefranche sur Saône. (C.R. du Col Alain SERVEL)

Le jeudi 5 juin 2003, le comité 16 de **VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE** et du **Beaujolais** tenait son assemblée générale à **Juliéna**s sous la présidence de **Maitre Claudet**, et en présence de **Monsieur R. GONZALEZ, Sous-Préfet de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**. La section du Rhône était également bien représentée en la personne de son président, son vice président, son secrétaire et son trésorier, sans oublier notre fidèle porte drapeau.



MM GARDETTE, FOILLARD et maître CLAUDET

Nous avons été accueillis par **Monsieur Foillard** Maire de ce village et président honoraire du comité 16. Celui ci nous a fait un exposé très intéressant sur l'histoire de son village et de ses activités principalement liées à la vigne et au vin.

Maitre Claudet nous a rapidement fait un point sur les activités de son dynamique comité, un bilan encourageant puisque l'arrivée importante de nouveaux sociétaires montre s'il en était besoin qu'avec un peu de persuasion on peut recruter de nouveaux membres. Après l'évocation de la disparition de **Georges Mérard** nous avons eu une pensée pour notre centenaire du comité, **Madame Rolla**. **Maitre Claudet** a terminé son intervention en remettant à Monsieur le Maire l'ouvrage : "**Historique de la Légion d'honneur**"



Colonel D. Foillard et Maître H. Claudet

Enfin notre assemblée générale a été clôturée par un discours tonique de **Monsieur R. GONZALEZ, sous-préfet**, sur le message à faire passer aux jeunes,... et la défense du Beaujolais vis à vis de la société lyonnaise !!

Ensuite le président de la cave coopérative du "**Château du Bois le la Salle**" nous a présenté ses installations que nous avons visitées en suivant le même parcours que le raisin qui va devenir du vin.



Visite de la coopérative 'Château du Bois de la Salle

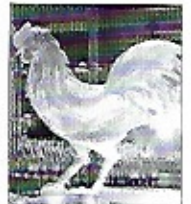
De retour au centre du village, nous avons déposé la gerbe du souvenir au monument aux morts.



Dépot de gerbe en présence de notre drapeau.

Cette journée s'est terminée autour d'un bon repas au Coq de Juliéna dans la convivialité et la chaleur qui sont de tradition en Beaujolais

Merci au comité directeur du Beaujolais et plus particulièrement à son président pour l'organisation parfaite de cette journée.



Le Carnet du jour

Deuils :

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de madame Robert **PITTIOT** épouse de notre président du Comité du 2^{ème} arrondissement. A notre ami dans la peine nous présentons nos plus sincères et chaleureuses condoléances.

Mariage :

- Monsieur le Magistrat honoraire, président du Comité du 6^{ème} arrondissement Nord, et Madame Gérard **BECQUET**, font part du mariage de leur fille Astrid avec monsieur David **CROS** célébré à Lyon le 21 juin 2003 dans la stricte intimité.

Aux nouveaux époux nous adressons nos vœux les plus sincères et chaleureux de bonheur dans leur nouvelle vie.

- Monsieur Roger **GARDETTE** nous fait part de son mariage avec madame Hélène **ORSI** qui a été célébré dans l'intimité le samedi 30 août 2003.

Nous adressons à notre président honoraire du Comité de Villefranche-sur-Saône nos félicitations les plus sincères et tous nos vœux de bonheur.

Nos adhérents promus :

Dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

A la dignité de Grand-Officier :

Le Général d'Armée François **GERIN ROZE**

Nous présentons à notre président national nos plus chaleureuses et respectueuses félicitations

Au grade de Commandeur :

Le Général Jean **BRUN**

Le Capitaine de Vaisseau (h.) Jacques **CARDO**

Le Professeur Jules **TAEGER**

Au grade d'Officier :

Monsieur le Préfet Michel **BESSE**

Le Général Gilbert **BOYER**

Monsieur Charles **FRANÇOIS**

Le Général Philippe **JACQUES**

Dans l'Ordre National du Mérite :

Au grade d'Officier :

Le lieutenant-Colonel (h.) Jean-Claude **HERMANN**

Les départs de la Section :

Les décès :

Depuis la parution de notre dernier bulletin 17 sociétaires nous ont quittés.

M. Robert **BAGAGE** (C12) (13/04/03),
M. Roger **BARBAS** (C7) (18/04/03),
Madame Ernestine **BENE** (C8) (25/05/03),
M. Paul **BRILLAT** (C13) (20/05/03),
Col. Louis **BRUNET** (C3) (06/02/03),
M. Stéphane **CATTON** (C14) (28/06/03),
M. Louis **CHARBONNEL** (C18) (2001),
M. Albert **CHAVANNE** (C6) (21/07/03),
Col. François **CIMETIERE** (C4) (06/07/03),
M. Eugène **COHAN** (C8) (2003),
Col. Léon **DODANE** (C4) (08/03),
M. René **GIRARD** (C10) (02/08/03),
Cdt Henri **LAURENT** (C11) (31/07/03),
Cne de Frégate Michel **MAZEROT** (C13) (16/08/03),
M. Edouard **MILLION** (C5) (08/03),
Col. Hubert **THONNARD DU TEMPLE** (C13) (25/08/03),
Dr Jean **WERTHEIMER** (C6) (30/08/03).

A toutes les familles en deuil nous présentons nos condoléances les plus sincères.

Mutés hors section (7) :

M. le Ph. Chimiste Gal Daniel **BRUN** (C3),
M. Raymond **O'GIL Y ESTEVE** (C6),
Méd. Princ. Alain **PUIDUPIN** (C14),
Col. Roger **ROUAUD** (C10), Col. Georges **SCHMIT** (C8),
Mme Marthe **SABATIER** (C9),
M. Ferdinand **TERRASSON** (C17).

Les arrivées à la Section :

Depuis la parution de notre dernier bulletin :

26 sociétaires, (21 adhésions et 5 venant d'autres sections).

Nouveaux adhérents :

Mme René **BAYET** (C7), Col Louis **BERCHOU** (C10),
Monseigneur Philippe **BARBARIN** (C05)
M. Henri **CHAPELLE** (C16),
M. Gérard **COMUNETTI** (C9), M. Jean **COSTET** (C1),
M. Lamri **DJEBABLA** (C3), M. François **FALLETTI** (C6), M.
Grégoire **FINIDORI** (C16), M. Bruno **GELAS** (C7),
M. **GROSS** Lucien (C14), Mme Michèle **JOOS** (C6),
Dr Claude **HENGY** (CC3), M. Bernard **LEDOGAR** (C18),
Lt-Col. Jean Luc **PAUTHÉ** (C8),
M. René **MARTINAUD** (C8), M. Christian **ROUSSEL** (C5),
Mme Yvette **SEFSAF** (C13), Prof. Etienne **TISSOT** (C10),
M. le Lt Col. Robert **VALLON** (C7),
Mme Geneviève **VENET** (C11),

Venant d'une autre Section :

Col. Jean **BORDAIS** (C2),
Cne de Vaisseau Jacques **CARDO** (C10),
M. Gérard **DESBORDE** (C3),
Gal Alexis LA **BATIE** (C3), Dr Thierry **LEFORT** (C18),

Nous remercions tous les nouveaux arrivants de leur venue à la Section et en particulier nos veuves qui montrent par leur adhésion leur grande fidélité.

Nous vous rappelons que, si vous en avez le loisir, vous pouvez venir nous rencontrer au Cercle Mess tous les premiers lundis du mois au cours de notre réunion de bureau à partir de 10h.30.

Quelques uns de nos promus



20/09/02 : Monsieur Hubert CURIEN, ancien Ministre de la Recherche, remet les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à madame Geneviève COMTE-BELLOT en récompense de ses travaux scientifiques sur la "Turbulence"



02/07/03 : Le Colonel Louis BERCHOUD, dans les salons du Cercle Mess de Lyon, est fait Commandeur de la Légion d'Honneur par le Général Henri JUTHIER, président des DPLV.



10/07/03 : Entouré de sa famille, le Capitaine de Vaisseau Jacques CARDO est fait Commandeur de la Légion d'Honneur, à Matignon, par M. Jean-Pierre RAFFARIN notre Premier Ministre, en présence du général Jacques MARC, notre président de Section.



04/06/03 : Notre Trésorier, le Lt-Colonel Jean-Claude HERMANN reçoit des mains du Président honoraire André OTT la rosette de l'ordre national du mérite.

En dernière minute :

Monseigneur Philippe BARBARIN Archevêque de Lyon a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, des mains de monsieur le Préfet Michel BESSE, le 11 septembre dernier, au cours d'une magnifique cérémonie dont nous rendrons compte dans le prochain bulletin. Tous nos souhaits respectueux de bienvenue parmi nous à Monseigneur BARBARIN.



**A tous nous présentons
nos félicitations les plus sincères.**

**Votre promotion récompense vos mérites,
elle fait honneur à notre Société et en
particulier à notre Section du Rhône**

Congrès national de la Société à BOULOGNE SUR MER du 13 au 15 mai 2004.

Comme vous avez pu le lire dans le numéro 173 de « LA COHORTE » du mois d'août, page 23 vous devez transmettre votre bulletin de participation au Congrès National par l'intermédiaire de votre président de Section.

Ceux qui désirent participer à ce Congrès National qui se tient à BOULOGNE-SUR-MER du 13 au 15 mai 2004, dans le cadre de la commémoration des cérémonies au Camp de Boulogne en 1804, doivent donc de toute urgence transmettre leur bulletin d'inscription imprimé p. 24 de la Cohorte au :

Colonel Jacques BURSTERT
Secrétaire de la Section du Rhône
17, rue Vaucanson 39001 LYON



ESCAPADE EN SUISSE

Le 12 juin 2003 : Voyage de la Section du Rhône.

Comme prévu nous avons effectué notre sortie annuelle en commençant par une escapade en Suisse. Il faisait une chaleur accablante et pour certains la visite de Genève a consisté en un rafraîchissement au bord du Lac. Les plus courageux se sont dispersés hardiment dans le vieux Genève et en ont été très satisfaits.



Une rue de Genève

Notre périple s'est poursuivi en France à Yvoire en longeant le bord du Lac. Comme il est déjà midi passé c'est en masse que nous nous sommes précipités vers le restaurant « Aux Flots Bleus ».



Repas à l'ombre "Aux Flots Bleus"

Sur la terrasse ombragée, après l'apéritif, un excellent repas nous a été servi. Nous avons dégusté avec gourmandise les filets de perches du Lac arrosés par un excellent vin. Le café une fois servi, sous un soleil toujours aussi ardent, nous nous sommes éparpillés dans le vieux village d'Yvoire.



L'Eglise d'Yvoire



Le Château vu du Lac

Le temps nous manquant tout n'a pu être vu.

Au hasard de la visite nous avons eu la chance de rencontrer le fils du baron d'Yvoire, sociétaire de notre section.

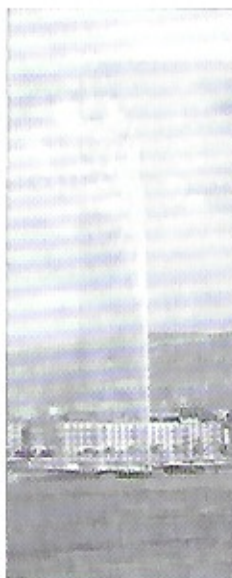
Il nous a accueillis avec beaucoup d'amabilité et nous a dit que si nous revenions il pourrait nous concocter une visite plus approfondie avec en particulier celle du jardin des Cinq Sens. Nous ne manquerons pas de refaire la visite de ce charmant village médiéval.



Notre bateau-omnibus

Pour terminer notre journée nous avons pris un bateau pour nous rendre à nouveau en Suisse. L'air du grand large nous a rafraîchi et par le chemin des écoliers notre navire étant omnibus nous avons atteint, frais et dispos, Genève et notre car.

Retour sans histoire à Lyon, où comme il est d'usage nous nous sommes promis de recommencer l'année prochaine.



Arrivée à Genève

M. Robert GAUTHIER
Inspecteur Général (h.) de l'Instruction Publique,
nous offre ce récit historique.

TURENNE (1611 – 1675) MARÉCHAL-GÉNÉRAL DE FRANCE

Un monument français en territoire allemand

Le voyageur qui, ayant franchi le RHIN, parcourt la plaine du pays de BADÉ peut, en sortant de l'autoroute au niveau de ACHERN, visiter près de SASBACH un monument dressé sur le lieu où fut tué au combat, le 27 juillet 1675, le vicomte de TURENNE, un des plus grands hommes de guerre français.



Turenne par Lebrun

Le monument est composé de deux éléments :

Une pierre de section triangulaire, haute de 1.70 m., qui porte en français, en latin et en allemand la mention « ici fut tué TURENNE ». Cette pierre a été placée en 1767 à l'initiative du cardinal de ROHAN, prince évêque de STRASBOURG et seigneur de SASBACH ;

Sous le roi de France CHARLES X a été érigé un obélisque de onze mètres de haut, sur la base duquel sont gravés les noms des victoires remportées par TURENNE.



Le Monument

Selon une notice touristique locale, le site serait depuis 1803 propriété de l'Etat français. Détruit le 26 Septembre 1940 sur l'ordre des autorités nationales socialistes, le monument a été rétabli par l'armée française et inauguré par le général DE GAULLE le 5 octobre 1945.



Inauguration du nouveau Monument en 1945

Le vicomte de TURENNE, maréchal-général de France

Henri DE LA TOUR D'AUVERGNE, fils du duc de BOUILLON, naquit à SEDAN en 1611, dans une famille protestante. Sa carrière se déroule sous le règne de LOUIS XIII et dans la première partie de celui de LOUIS XIV.

Voué au métier des armes, soldat à quinze ans, il parvint à 32 ans au grade de maréchal de camp, assez comparable au grade actuel de général de brigade.

Il participe, ainsi que CONDÉ, à la GUERRE DE TRENTE ANS, conflit interallemand dans lequel RICHELIEU engagea la France pour lutter contre la puissance menaçante des HASBOURG d'Espagne et d'Autriche, et c'est sa victoire de ZUSMARSHAUSEN qui mit fin à la guerre contre l'Autriche et permit à la France d'annexer l'Alsace (moins STRASBOURG) dans le cadre des traités de WESTPHALIE (1648).

Après la période très troublée de la FRONDE (1648-1652), il servit fidèlement le pouvoir royal et remporta en 1658 la victoire des DUNES, près de DUNKERQUE sur les Espagnols et leur allié CONDÉ, entré en rébellion depuis la FRONDE. Par le traité des PYRÉNÉES (1659), l'Espagne céda à la France l'Artois, le Roussillon et la Cerdagne, et accepta le mariage de l'infante MARIE-THÉRÈSE avec le jeune roi LOUIS XIV. En signe de reconnaissance royale TURENNE fut élevé en 1660 à la dignité unique de « **maréchal-général des camps et armées de France** ».

Pendant la GUERRE DE DEVOLUTION (1667-1668) il envahit les Pays-Bas espagnols (Belgique) dont la France put annexer une partie avec DOUAI et LILLE (traité d'AIX-LA-CHAPELLE).

Sa conversion au catholicisme en 1668 fut une des abjurations les plus marquantes résultant de la politique royale de répression du protestantisme.

Au début de la GUERRE DE HOLLANDE (1672-1678), TURENNE et CONDÉ, après le franchissement du RHIN au gué de TOLHUIS rendu célèbre par le tableau de LEBRUN (VERSAILLES), pénétrèrent dans le Sud de la République protestante des PROVINCES-UNIES, mais ils furent arrêtés par la décision spectaculaire des Hollandais qui inondèrent tout le bas pays, en ouvrant les écluses. Le roi d'Espagne et l'empereur germanique étant venus au secours des Provinces-Unies, la guerre se poursuivit sur plusieurs fronts et TURENNE eut à défendre l'Alsace où les impériaux pénétrèrent en octobre 1674, les bourgeois de STRASBOURG leur ayant livré le pont de KEHL sur le RHIN. Trop inférieur en nombre, TURENNE fit en novembre ostensiblement retraite par le col de SAVERNE, et les impériaux se disposèrent à prendre leurs quartiers d'hiver en Alsace. Mais, passé à l'Ouest des Vosges, TURENNE conduisit ses troupes vers le Sud, par une marche de 27 jours, dans la neige et le froid, et déboucha le 27 décembre à BELFORT ; les impériaux, complètement surpris et désorganisés, furent bousculés à MULHOUSE le 28 décembre et sévèrement battus à TURKHEIM le 5 janvier 1675 ; le 14 janvier, après une campagne de 16 jours, ils avaient tous repassé le RHIN.

TURENNE, réputé pour sa prudence, venait, à 64 ans de faire preuve d'une hardiesse de conception et d'une rapidité d'exécution qui firent de cette campagne d'Alsace son chef-d'œuvre. Mandé à SAINT-GERMAIN par LOUIS XIV, il

fut acclamé dans les villages par les habitants reconnaissants de les avoir sauvés de l'invasion.

Mais quelques mois plus tard, passé sur la rive droite du RHIN, il préparait une offensive quand il fut tué par un boulet à SASBACH.

La mort de TURENNE fut un deuil public que relatent plusieurs lettres de madame de SÉVIGNÉ : « le roi en fut affligé...toute la Cour en larmes, et monsieur de CONDOM (BOSSUET) pensa s'évanouir...Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement...Tout PARIS était dans le trouble et dans l'émotion ». Aimé et respecté des soldats, il jouissait d'une renommée telle que son personnage trouva place dans une chanson :

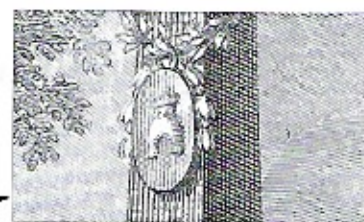
« Ils ont traversé le RHIN
Avec monsieur de TURENNE,
Avec fifres et tambourins,
Ils ont traversé le RHIN.. »

Bien qu'il n'ait pas connu la paix de NIMÈGUE (1678) qui mit fin à la GUERRE DE HOLLANDE et permit à LOUIS XIV d'enlever à l'Espagne la Franche-Comté et de nouvelles places de Flandre (VALENCIENNES, MAUBEUGE, CAMBRAI) TURENNE a brillamment contribué à gagner à la France plusieurs territoires de première importance.

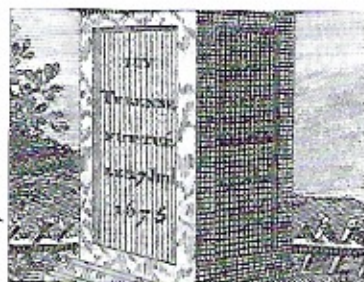
R. GAUTHIER



La mort de Turenne



Blason de Turenne



Socle du Monument



Démolition du monument

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire du vol historique des frères WRIGHT, et du 220^{ème} anniversaire de l'envol public de la première Montgolfière, vous êtes conviés à une conférence sur :

“Ces Lyonnais, conquérants de l’Air”

Par le général Jacques MARC

Président de la Section du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (SEMLH),

Le jeudi 27 novembre 2003, à 18 h.00

à l'Institut des Sciences Urbaines (Sciences U), 53 cours Albert Thomas, 69007 LYON
Métro Sans-Souci, Auditorium “Jeannine et Robert PITIOT”

Un cocktail à la Cafétéria clôturera la conférence. Participation aux frais 7 euros

Inscriptions: Colonel BURSTERT, 17 rue Vaucanson, 69001 Lyon, tel/fax : 04 78 39 20 45
Chèques à l'ordre de la “ **SEMLH Section du Rhône** ”

Charlotte DUBOIS très brillante lauréate du prix scolaire du bicentenaire en 2002 :

Discours pour le concours d'expression sur le Japon 2002/2003, organisé par l'association Générations France Japon.

L'oiseau bonheur.

Un jour de juin, je rencontrai une femme qu'il me semblait connaître. « N'êtes-vous pas la maman de Jo ? Comment va-t-il ? » Elle m'apprit que la maladie l'affaiblissait de plus en plus. Je profiterais de mes vacances pour lui écrire à l'hôpital.



Jo était mon ami depuis la cinquième. L'année suivante, nous nous retrouvions, pour quelques mois seulement, car c'est là que la maladie commença de nous l'enlever. A la rentrée, il redoublait, je passais en troisième. Il allait mieux et restait mon ami. Mais la maladie est revenue.

En fin de troisième, et c'est là que mon récit a commencé, je décidai d'étudier les langues étrangères. Attirée par le Japon, j'allais apprendre le japonais, une langue mystérieuse dont j'étais pressée de découvrir les secrets.

Dès la rentrée, je lui écrivais chaque semaine et lui parlais de mon étude du japonais. Il sembla surpris et amusé. J'entrepris donc de lui montrer les premiers *hiragana*. J'étais sûre qu'un échantillon seul de cette langue le ferait s'évader un instant de sa chambre d'hôpital. Les *hiragana* appris, je demandais à mon professeur quelles étaient les formules adressées généralement aux malades, pour leur dire à quel point on pense à eux. Alors je lui écrivais au gros feutre noir 「あつた」. Mes lettres étaient scotchées à la vitre de sa chambre. Il devait vivre dans un univers stérile, à l'abri des agressions extérieures. La maladie lui en faisait supporter assez. J'écrivais donc gros pour que de son lit il pense à moi, et que, grâce au japonais, son esprit s'éloigne de sa chambre.

Chaque semaine, il recevait un peu d'exotisme dans mes quelques mots de japonais 「夢」, le rêve 「花」, la fleur 「愛」, l'amour. Je choisissais des mots eux-mêmes prêtant au voyage. A une nouvelle demande de ma part, mon professeur me proposa de fabriquer à Jo de petits oiseaux en pliage, des origami, 「折り紙」. Ces grues, signes de longévité, apportent santé et longue vie à ceux à qui on les offre. Le professeur distribua à toute la classe des morceaux de papier couleur de vie. Elle me donna même une feuille dorée, morceau du Soleil de ce pays dont elle enseigne la langue avec passion. Mes camarades, touchés par mon histoire, me donnèrent leurs oiseaux, pour que je les lui offrissse.

Je pliais une vingtaine de petites grues, que je rassemblais soigneusement en guirlandes. Je les imaginai au-dessus de son lit ou derrière la vitre, comme de petits bouts d'ailleurs. Sa mère fut surprise par l'impression de liberté dégagée par les petits oiseaux. Elle m'apprit que Jo aimait à lire mes lettres, à reconnaître les mots de japonais que je lui envoyais. Elle me donna un message, qu'elle avait écrit sous sa dictée, où il me demandait de lui dévoiler les secrets de cette langue qui me passionnait

déjà. Il était si faible qu'il ne put que signer la lettre, d'une main tremblante et fatiguée. Le trait discontinu témoignait de sa difficulté à écrire.

La semaine passa sans que je reçusse de ses nouvelles, sans que je susse ce qu'il pensait de mes petits bouts de vie japonais. Je suppose qu'il a dû être surpris. Je lui avais promis un cadeau sans lui en préciser sa nature. Il a dû en comprendre la signification à la lecture de la lettre que j'avais jointe. Je lui expliquais l'espoir que ces grues portaient, sans lui dire tout l'espoir que j'avais moi-même logé en elles, à quel point je croyais en leur pouvoir. Mais l'a-t-il deviné ? Comme il a dû rire en m'imaginant plier tous ces petits oiseaux pour lui ! J'espère qu'il a pu les toucher, qu'on l'a autorisé à les mettre près de son lit. Je ne le sais pas et ne le saurai peut-être jamais.

Dans ma dernière lettre, je lui demandais une réponse, sa réaction. Je voulais savoir ce qu'il pensait de mes grues. « Elles t'ont plu ? ». Je la postai le lundi 14 octobre 2001.

Le vendredi suivant, mon père chercha à me joindre toute la journée. Sa voix sur le répondeur était étrange. Lorsqu'enfin je pus lui parler, il m'apprit la nouvelle. Jo n'avait pas vu le Soleil, qui se lève vers le Japon, remplacer la Lune. Ses forces, celles de ses proches, et les miennes réunies n'avaient pas suffi à vaincre la maladie.

C'est effondrée que je me rendis à la cérémonie en son hommage. Il serait enterré loin d'ici, en Bretagne. Sa mère m'avait demandé de lui écrire une dernière lettre. Je ne parvins pas à la lire. Je lui disais qu'il avait reçu ses ailes, qu'il pouvait s'envoler, que jamais je ne cesserai de penser à lui, que mes petits bouts de vie l'accompagnaient. Sa mère avait déposé mes grues avec lui, sur sa dernière couche... « J'ai pensé que cela te ferait plaisir... »

Je croyais en leur pouvoir. Elles ne lui ont pas apporté qu'une « vie » au-delà de la maladie, mais également un repos amplement mérité. Je crois en leur pouvoir d'évasion, leur pouvoir de voyage, leur pouvoir de liberté sans fin. Maintenant, l'image de ces petits bouts de vie reste définitivement liée au petit bout de chemin que nous avons eu le temps de parcourir ensemble. « L'oiseau bonheur » reste avec lui, en moi. Ce symbole demeure pour moi celui d'une porte ouverte sur un monde différent et semblable à la fois, un monde de béatitude où la leucémie n'existe pas, où Jo pense à moi autant que je pense à lui.

J'aurais aimé continuer à lui montrer mes progrès. En un an et demi, j'ai appris plus que tout ce que j'avais imaginé dans mes rêves. Enseignée avec passion, une langue aussi fantastique, mais complexe, que le japonais devient plus accessible et totalement captivante. Jo doit me surprendre à rêver en japonais, à écrire des *kanji* un peu partout, à signer mes lettres de mon prénom en *katakana*. Jo, あたまたまのあきです

Comme le dit *Tchihiro*

あつたやくものほいつもここに
私の中に 見つけられたから。

LES ACTUALITÉS SOCIALES

FRANCE ALZHEIMER RHÔNE

De plus en plus fréquente avec l'augmentation de la durée de vie, la *maladie d'Alzheimer* est la conséquence de troubles de mémoire; souvent assimilée à une forme de démence sénile, elle est pour l'entourage du malade, une charge très lourde matériellement et moralement.

Les familles ont donc souvent besoin d'aide, notamment de **conseils en matière sociale et juridique**, ou simplement d'une **écoute psychologique**, pour assurer **dans la durée** la prise en charge du patient.

L'Association France Alzheimer Rhône,

5, Place d'Ainay, 69002 LYON

Écoute et permanence téléphonique : 04 78 42 76 51 / Secrétariat et télécopie : 04 78 42 17 65

Antenne de GIVORS : Tél. 06 88 6518 77

Antenne de VILLEFRANCHE s/Saône : Tél. 06 07 09 00 96

en liaison avec « France Alzheimer et Maladies apparentées » (Paris), association reconnue d'utilité publique

assiste les familles de malades, les aide éventuellement pour une décision de placement du malade en maison spécialisée, soutient la recherche médicale dans ce domaine et intervient le cas échéant auprès des pouvoirs publics et des médias.

Venez avec nous si vous avez besoin d'aide, mais venez aussi pour aider si vous le pouvez... Merci !!

UNE ASSURANCE CONTRE LE RISQUE DE " PERTE D'AUTONOMIE "

Les allocations d'entraide pouvant être accordées aux sociétaires par la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur ne sont pas à la mesure du financement de caractère permanent qui est nécessaire, malgré l'APA

- à un sociétaire hébergé en maison médicalisée (prix mensuel assez élevé),
- à un sociétaire désirant rester à son domicile qui doit rémunérer une auxiliaires de vie.

Il a été recherché un moyen de résoudre ces difficultés financières, en permettant aux sociétaires de s'assurer dans de bonnes conditions contre le risque de « perte d'autonomie ».

Ces recherches ont permis de retenir et de proposer le CONTRAT « AVENIR AUTONOMIE » présenté par **GROUPAMA** qui a offert les meilleures conditions en acceptant de repousser l'âge limite d'adhésion à 75 ans et d'accorder une réduction de 7 % de la cotisation par rapport au tarif public.

En contrepartie de cotisations mensuelles (à fonds perdus) versées par l'adhérent, variant avec :

- l'âge de l'adhérent à la souscription,
- le risque couvert (perte totale totale et importante totale, importante et sensible),
- le montant de la rente souhaitée (variant de 200 à 2000 euros)

L'intéressé bénéficiera quel que soit son âge d'une rente viagère mensuelle assortie d'avantages annexes (assistance autonomie et sur option adaptation autonomie du logement).

L'adhésion (entre 40 et 75 ans au 31 décembre de l'année d'adhésion) ouverte au sociétaire et à son conjoint est subordonnée à un questionnaire de santé.

La rente n'est pas imposable et elle n'est pas prise en compte dans le décompte des ressources pour l'octroi de l'A.P.A. Lorsque la dépendance importante ou totale est reconnue, l'assuré ne paie plus de cotisation. La cotisation fixée à l'adhésion est revalorisée à l'échéance annuelle dans les mêmes conditions que le montant de la rente garantie par référence à l'évolution de la valeur du point AGIRC.

ATTENTION : l'adresse de la S.E.M.L.H. devient :

Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur

Hôtel national des Invalides

75700 PARIS Cedex 07

AIDES A LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS

ADHÉSION DE LA S.E.M.L.H A L'ASSOCIATION CAPAH

Les présidents de section et de comité éprouvent souvent des difficultés pour résoudre un problème ou découvrir les possibilités d'accueil dans des établissements adaptés à la situation de leurs sociétaires. Pour les aider dans leurs démarches, la Société a adhéré à l'Association **CAPAH (Conseils et Aides aux Personnes Agées ou Handicapées)**. Cette association peut être consultée (l'information est fournie gratuitement) par le sociétaire lui-même ou par sa famille ou par les responsables de section et de comité :

- par Tél. : **01.45.00.10.82..**
- par Courrier : **66, rue Boissière, 75116 PARIS.**

La CAPAH ne prend pas en charge le traitement des dossiers. Elle n'est qu'un organisme d'information. Elle répond notamment aux questions portant sur :

- les aides à domicile (tierce personne, soins à domicile, aide ménagère...),
- la réglementation spécifique aux personnes handicapées ou âgées,
- les structures d'accueil (établissements pour enfants et adultes handicapés, logement foyers, maisons de retraite, longs séjours).

Elle fournit des guides moyennant une participation aux frais sur les sujets suivants

- les aides à domicile aux personnes âgées,
- l'insertion professionnelle des adultes handicapés,
- pour les enfants handicapés,
- l'allocation aux adultes handicapés,
- la fiscalité des personnes handicapées,

ADHÉSION A MUTUAIDE ASSISTANCE

Les sociétaires qui ont quitté la vie active se sentent souvent en difficulté car ils ne savent à qui s'adresser pour résoudre un problème pratique ou administratif qui se pose d'une façon urgente ou inopinée. Pour leur apporter une aide en ce domaine, la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur a adhéré à MUTUAIDE ASSISTANCE qui du lundi au vendredi de 9H00 à 17H30, répond immédiatement (ou dans les 48 heures si la question nécessite des recherches) aux questions posées.

Les informations portent notamment sur les thèmes suivants

- les informations sur les voyages (vaccination, visa...), les loisirs,
- la vie pratique (formalités, passeport, services publics, jardinage,...)
- la santé (informations médicales, vaccinations,),
- informations juridiques (plainte, formalités décès, succession, droits du conjoint survivant,)
- aide sociale, comment en bénéficier, pensions de réversion,
- les soins palliatifs, établissements spécialisés, organisation de services à domicile : dépannage serrurerie, plomberie, - électricité, petit jardinage, bricolage,
- services en cas de maladie ou d'accident: envoi de médecin, infirmière, transport à l'hôpital, livraison médicaments, aide ménagère,
- la perte d'autonomie avec maintien à domicile : modalités d'obtention de l'APA, solution en cas d'absence de l'auxiliaire de vie,... aide à la recherche d'une place en établissement, assistance au déménagement

Par ailleurs, pour les sociétaires en état de perte d'autonomie et qui vivent à leur domicile, un service d'écoute convivial est à leur disposition de jour et de nuit.

Pour consulter (à partir du 1er juin)

Tél. : 01.45.16.77.16 (*munissez-vous de votre carte de la SEMLH*)

Pour permettre de vérifier votre appartenance à la SEMLH, annoncez votre nom et prénom ainsi que votre numéro de sociétaire. Indiquez la nature de votre problème.

L'information vous est donnée gratuitement. Les frais engagés sont à votre charge et doivent être réglés au prestataire concerné.

Notez bien ces numéros, ils peuvent vous être utiles.